

**SYNDICAT MIXTE DE L'AGGLOMERATION
TOURANGELLE**

Extrait du registre des délibérations

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 22 septembre

Convocations transmises par voie dématérialisée le 18 septembre 2023

Le Comité Syndical s'est réuni une première fois le 1^{er} février 2023. Le quorum n'ayant pas été atteint, vu les articles L5711-1, L5211-1 et L2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le Comité Syndical est réuni une seconde fois et le quorum n'est pas requis.

ETAIENT PRESENTS (article L.2121-23)

• **Tours Métropole Val de Loire :**

Mesdames et Messieurs Christian GATARD, Michel GILLOT, Patrick NOGIER, Alice WANNERROY

• **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**

Messieurs Gilles AUGEREAU, Christophe DUVEAUX, Jacques LEMAIRE, Franck MAZET.

• **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**

Madame Marie-Annette BERGEOT

ETAIENT EXCUSES :

• **Tours Métropole Val de Loire :**

Mesdames et Messieurs Frédérique BARBIER, Anne BLUTEAU, Christophe BOULANGER, Thierry CHAILLOUX, Philippe CLEMOT, Gérard DAVIET, Cédric DE OLIVEIRA, Filipe FERREIRA-POUSOS, Emmanuel FRANCOIS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Francis GERARD, Jean-Patrick GILLE, Aude GOBLET, Laure JAVELOT, Patrick LEFRANCOIS, Christophe LOYAU-TULASNE, Sébastien MARAIS, Florent PETIT, Laurent RAYMOND, Bertrand RENAUD, Catherine REYNAUD, Bertrand RITOURET, Régis SALIC, Nathalie SAVATON, Cathy SAVOUREY, Bernard SOL, Didier VALLEE

• **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**

Mesdames et Messieurs Janick ALARY, Alain BENARD, Jean-François CESSAC, Pascale DEVALLEE, Claude GARCERA-TRIAY, François LALOT, Jean-Bernard LELOUP, Vincent MORETTE, Brigitte PINEAU, Gérard SERER, Nicolas TOKER, Axelle TREHIN

• **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**

Mesdames et Messieurs Fabien BARREAU, Olivier BOUISSOU, Jean-Luc CADIOU, Stéphane de COLBERT, Isabelle DELACOTE, Alain ESNAULT, Jean-Christophe GASSOT, Sylvia GAURIER, Sylvie GINER, Éric LOIZON, Patrick MICHAUD, Patrick NATHIE, Jean-Michel PAGE, Laurent RICHARD, Sylvie TESSIER

POUVOIRS :

- Franck Gagnaire donne pouvoir à Alice Wanneroy

23/09/02 – RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DU SMAT

Par renvoi de l'article L. 5711-1 du Code des Collectivités Territoriales, les dispositions de l'article L. 5211-39 du même code sont applicables aux syndicats mixtes constitués exclusivement de communes et d'établissements publics de coopération intercommunale et ceux composés uniquement d'établissement publics de coopération intercommunale. Ainsi, le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle doit établir un rapport annuel d'activité dans les conditions définies par cet article.

En application des dispositions précitées, le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle a produit un rapport d'activités pour l'année précédente.

Le Comité Syndical,

Vu les articles L. 5711-1 et L. 5211-39 du Code des Collectivités Territoriales,

PREND ACTE du rapport d'activités 2022 du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle.

Le Président,



Christian GATARD